

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE LE 3 SEPTEMBRE 2019, À 20H, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE.

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Monsieur Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Monsieur Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Monsieur Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Monsieur Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Monsieur Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Monsieur Simon Brunelle, maire

Absent :

- Monsieur Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2

Invités :

- Madame Valérie Giguière, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h15.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
 - a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019, prolongation de la séance le 12 août 2019
5. Période de questions
6. Correspondance
7. Rapport de la secrétaire-trésorière
8. Rapport du maire
9. Rapport des comités
 - a. Bibliothèque
 - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
 - c. Régie de la gestion des déchets
 - d. Régionalisation de l'aréna
 - e. Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard
10. Comptes à payer
11. Dépenses incompressibles
12. Liste des revenus
13. Dépenses à approuver
 - a. Formation sur le budget
 - b. Rencontre Réseau biblio
 - c. École la Nacelle-La Source
14. Demandes
 - a. Candidature de la ville de Drummondville aux jeux du Québec 2022
15. Affaires courantes
 - a. Liste des permis
 - b. Bris à la station de pompage
 - c. Réunion avec le ministère des transports
 - d. Compteur d'Hydro-Québec changé à la station de pompage
 - e. Asphalte
16. Affaires nouvelles
17. Règlements
 - a. Avis de motion – Règlement # 2019-08-05 modifiant le règlement général harmonisé 2019-03-02
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

Rés.2082-09-19

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

a. **Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 et 12 août 2019**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal des séances ordinaires du 5 et 12 août 2019 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

Rés.2083-09-19

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal des séances ordinaires du conseil des 5 et 12 août 2019.

ADOPTÉE

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

6. **CORRESPONDANCE**

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 5 août 2019 et résume les communications ayant un intérêt public.

7. **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

- Les travaux de pavage sont en cours et il y a eu une réunion préparatoire. On peut noter une bonne collaboration entre les parties, soient, l'entreprise SINTRA, l'employé à la voirie, le bureau municipal et le MTQ.
- Les citoyens directement touchés par ces travaux ont été prévenus par écrit.
- Le compteur d'Hydro Québec a été changé à la station de pompage. Il était très ancien.
- Réunion à propos de l'église : Monsieur Roger Bibeau et Madame Diane Dubois sont venus rencontrer monsieur Jean-Marie Dionne, monsieur Simon Brunelle et madame Valérie Giguière afin d'expliquer la situation de l'église.
- Panne de téléphone et internet majeure : une tour de communication a brûlé à Nicolet ce qui a causé une panne de toutes les communications dans la région.

8. **RAPPORT DU MAIRE**

- Il y aura un 5 à 7 à l'église de Saint Grégoire le 12 septembre pour le lancement du livre « À villages découverts »
- Fibre optique : le site sera en ligne cet automne.
- Il y a un projet d'implantation de défibrillateur externe par le MRC de Bécancour.

9. **RAPPORT DES COMITÉS**

a. **Bibliothèque**

Date	Activités	Nombre de participants	Financement
Août (1 juillet au 31 août)	Club de lecture d'été pour les jeunes	17 enfants (15 Ste-Cécile)	Réseau biblio et notre biblio
12 août	Animation robot-sumo	16 enfants (7 Ste-Cécile)	200\$ Réseau biblio 166\$ Subvention MRC Bécancour

- Très belle animation lego-robot très apprécié par les jeunes notamment les garçons.
- Fin du club de lecture d'été pour les jeunes, nous procéderons au tirage en septembre.
- Une nouvelle bénévole va se joindre à notre équipe Mme Camille Tremblay. Elle est inscrite à une formation au réseau biblio en septembre.

- Nous avons fait parvenir une lettre de bonification au programme RÉCIM (le 20 août dernier – programme subvention partie bureau municipal). Notre dossier est toujours ouvert ils vont communiquer avec nous pour la suite des choses.
- Nous avons actualisé notre demande sur le programme diapason en ligne selon les recommandations du Ministère de la Culture et des Communications (programme subvention partie bibliothèque). Nous sommes en attente d'un suivi de leur part.

b. Comité culturel de la MRC de Bécancour

Simon Brunelle a assisté à la réunion.

Culture : Candidature au prix reconnaissance aux organismes de loisirs et culture le 21 novembre au Mont-Bénilde à Saint-Angèle.

c. Régie de la gestion des déchets

La réunion a eu lieu le 6 août à Bécancour.

Une refonte complète du service des points de dépôt pour les résidus verts et les matériaux de construction va avoir lieu.

Plusieurs dépôts vont être abolis pour n'en garder que 4 ou 5 d'ici trois ans. Ceux qui vont rester seront contrôlés

d. Régionalisation de l'aréna

Rencontre d'ici la fin septembre

e. Les loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard

Les activités du mois d'août organisé par les loisirs / municipalité :

- 7 août 2019 - Chefs en actions – UPA
- 13 août 2019 - Sortie en autobus au camping Domaine Grand R
- 19 août 2019 - Activité équitation
- 20 août 2019 - Soirée cinéma
- 23 août 2019 - Party 5-12 ans
- 1 et 8 août 2019- Camp soccer

Voici les prochaines activités à venir :

- 26 octobre - Party Halloween
- 8 décembre - Fête de Noël

10. COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer a été déposée ;

Fournisseurs	Description	Montant
BUOPRO Citation	Achat de livres	19,90 \$
Industrielle Alliance	RVER	456,81 \$
Le Sagittaire	Fourniture de bureau	1 009,20 \$
Matériaux Fortierville	Achat matériel	(53,54 \$)
Technoscience Mauricie	Animation club de codage	366,00 \$
RIGIDBNY	Ordures septembre 2019	2 062,50 \$
Aubin Pelissier	Entretien thermo pompe	241,45 \$
Les entreprises N.Grenier	Transport de terre fossés	805,58 \$
MRC Bécancour	Fibre optique	212,88 \$
Municipalité de Parisville	Frais de déplacements	22,27 \$
Eurofins environex	Analyses d'eau août	90,89 \$
Coop Parisville	Matériel voirie et salle Éric Côté	113,50 \$
SOGETEL	Téléphone biblio, bureau et internet salle	342,33 \$
Hélène Lambert	Ménage août	146,25 \$
Imprimerie Bernier et Fils	Papier à en-tête	281,69 \$
Grimard et Fils	Matériel station de pompage	93,64 \$
Poste Canada	Distribution journal	43,01 \$
Fond d'information sur le territoire	Avis de mutation	4,00 \$
Union Vie	Assurance collective	1 244,08 \$
Total :		7 502,44 \$

Rés.2084-09-19

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le directeur général à payer les comptes suivants pour un montant total de 7 502,44 \$.

ADOPTÉE

Je certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses.

11. DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

CONSIDÉRANT QUE la liste des dépenses incompressibles a été déposée au conseil ;

Fournisseurs	Description	Montant
Électricité	Lumières de rue, station de pompage, bureau, chalet, centre communautaire	109,07 \$
Mario Demers	Allocation de dépense pour le camion	169,38 \$
Hélène Lambert	Ménage juillet	206,25 \$
Poste Canada	Envoi Info-Cécilois	103,48 \$
Salaire	Salaire net d'aout 2019	4 509,92 \$
TOTAL :		5 098,10 \$

Rés.2085-09-19

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles totalisant 588.18\$ ainsi que 4509.92\$ en salaires.

ADOPTÉE

12. LISTE DES REVENUS

Description	Montant	
Remboursement TPS/TVQ janvier à juin 2019	6 286,96 \$	
Location de salle	75,00 \$	
Publicité journal	125,00 \$	
Permis	10,00 \$	
Taxes 2018-2019	2 525,24 \$	
TOTAL :		9 022,20 \$

13. DÉPENSES À APPROUVER

a. Formation sur le budget

CONSIDÉRANT QUE madame Valérie Giguière est en poste depuis le mois de juin 2019 et qu'elle n'a pas encore préparé de budget à la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la préparation du budget de la municipalité va commencer dans quelques semaines ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Infotech se propose de fournir une formation spécifique au logiciel Sygem sur le budget municipal à madame Valérie Giguière ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons une banque de 33,5 heures de support payée auprès de Infotech et qu'une journée de formation va nécessiter entre cinq (5) et sept (7) heures

CONSIDÉRANT QUE la formation va avoir lieu au bureau municipal et que les frais de déplacement du formateur sont de 425.20 \$

Rés.2086-09-19

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Marie Dionne et APPROUVE unanimement par les conseillers présents que madame Valérie Giguière suive une formation sur le budget avec le logiciel Sygem dans le courant du mois d'octobre 2019,

ADOPTÉE

14. DEMANDES

a. Candidature de la Ville de Drummondville au Jeux du Québec – été 2022

Monsieur Tristan Deslauriers, Directeur par intérim au Cabinet du maire de Drummondville, a fait parvenir une demande d'appui par résolution concernant la candidature de la Ville de Drummondville pour les jeux du Québec – été 2022.

CONSIDÉRANT l'impact positif indéniable des Jeux du Québec sur la jeunesse québécoise et le développement du sport amateur dans les régions du Québec.

CONSIDÉRANT que la Ville de Drummondville est finaliste pour l'obtention des Jeux du Québec – Été 2022

CONSIDÉRANT que la tenue de ces Jeux dans la région du Centre-du-Québec bénéficiera à toutes les municipalités de cette dernière en termes de visibilité, d'achalandage et de tourisme.

CONSIDÉRANT les retombées économiques envisagées par la tenue de ces Jeux pour notre région

DÉCLARE que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard appuie la candidature de la Ville de Drummondville pour l'obtention de la présentation de la finale des Jeux du Québec – Été 2022.

DÉCLARE que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard informera ses citoyens, par divers moyens, de la tenue de ces Jeux.

DÉCLARE que la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard encouragera sa population à assister aux Jeux et, au besoin, à devenir bénévole.

DÉCLARE que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard est ouverte à d'éventuelles propositions de collaboration avec la Ville de Drummondville dans le cadre des Jeux du Québec – Été 2022.

Rés.2087-09-19 **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Eric Chastenay et **APPROUVE** unanimement par les conseillers présents d'appuyer la candidature de la Ville de Drummondville au Jeux du Québec – été 2022

15. AFFAIRES COURANTES

a. Liste des permis

Un permis de construction a été délivré en août 2019 d'une valeur approximative de 25 000 \$.

b. Bris à la station de pompage

Le bris à la station de pompage est en voie d'être réparé. Nous attendons la pièce.

c. Réunion avec le ministère des transports

Messieurs Simon Brunelle et Jean-Marie Dionne ainsi que madame Valérie Giguière ont participé à une réunion avec des membres du ministère des transport suite à une demande de monsieur Jean-Marie Dionne pour l'installation d'un passage piétons à l'intersection de la 218 et de la Principale. La route 218 est limité à 70 km à l'heure et il y a une courbe dans l'intersection. La visibilité est réduite à cause de quenouilles dans le fossé et d'arbres sur un terrain privé dans la courbe. De plus, l'hiver, les bancs de neige coupent toute visibilité.

Le MTQ a répondu qu'ils allaient faire supprimer les quenouilles et qu'ils feraient attention au déneigement cet hiver mais qu'il n'était pas possible de mettre un passage piéton.

d. Compteur d'eau changé à la station de pompage

Hydro Québec est venu changer le compteur d'électricité à la station de pompage.

e. Asphalte

Les travaux sont en cours et devraient se terminer d'ici la mi-septembre.

Il n'est pas prévu de faire de marquage au sol d'ici le printemps. Monsieur Pierre Carignan et monsieur Michel Deshaies demandent s'il est possible de placer tout de même des marqueurs car la nuit, l'hiver, il est difficile de voir ou est la route. Il y aura un suivi à faire à ce sujet.

16. AFFAIRES NOUVELLES

a. Rencontre d'automne 2019 pour le réseau Biblio

CONSIDÉRANT QUE le Réseau biblio organise chaque année une journée d'information destinée au personnel des bibliothèques de la région ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Josiane Trottier est la coordonnatrice de la bibliothèque de Sainte-Cécile-de-Lévrard ;

Rés.2088-09-19 IL EST PROPOSE par monsieur Sébastien Lemay et APPROUVÉ unanimement par le conseil que madame Josiane Trottier assistera à cette journée au cout de trente dollars plus ses frais de déplacement.

ADOPTÉE

b. Demande du conseil d'établissement des écoles La Nacelle-La Source

CONSIDÉRANT QUE chaque année le conseil d'établissement organise une fête de la rentrée scolaire ;

CONSIDÉRANT QUE cette année cette fête a lieu le 6 septembre à l'école de La Nacelle ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement demande à la municipalité une contribution de cent dollars afin de permettre aux élèves de bénéficier de cette fête ;

Rés.2089-09-19 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Deshaies et APPRPOUVÉ unanimement par le conseil que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard de contribuer pour cent (100) dollars à la fête de la rentrée 2019.

17. RÈGLEMENT

RÈGLEMENT # RM2019 MODIFIANT LE REGLEMENT GENERAL HARMONISE #2019-03-02

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bécancour et ses 12 municipalités ont collaboré à la rédaction d'un règlement à l'égard des nuisances, de la circulation et du stationnement, de la sollicitation et du colportage, de la sécurité, de la paix et de l'ordre dans les endroits publics, des animaux et des systèmes d'alarme;

CONSIDÉRANT QUE le règlement est issu d'un exercice de concertation avec l'ensemble des municipalités du territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif visé par cet exercice de concertation était l'adoption d'un règlement général harmonisé identique pour l'ensemble du territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le règlement général harmonisé de façon à y définir un numéro unique pour les douze règlements adoptés par chacune des municipalités;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par monsieur Jean-Luc Blanchet lors de la séance du 5 août 2019

CONSIDÉRANT QUE copie du règlement a été envoyée le 27 août 2019

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

SUR PROPOSITION DE

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le règlement # RM2019 modifiant le règlement général harmonisé # 2019-03-02 soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

Article 1 Modification de l'article 2

Le numéro du règlement général harmonisé identifié à l'article 2 est modifié et remplacé par le numéro « RM 2019 ».

Article 2

Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en force et en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées dans la Loi.

REPORTÉ AU PROCHAIN CONSEIL

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de questions

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés.2090-09-19

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance à 21 h 30

Simon Brunelle, maire

Valérie Giguière, directrice générale et secrétaire-trésorière